## **DELIBERATION N°2023/24**

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023

ID: 081-218100980-20230704-D\_2023\_24-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents

Au Conseil municipal: 15

En exercice : 15 Présents : 11 **SEANCE DU MARDI 4 JUILLET 2023** 

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 4 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José NUNES, Maire.

<u>Présents</u>: José NUNES, Christophe MAURIES, Marie-Florence FARAL, Didier MAHOUX, Jean-Bernard CEBE, Thierry CAUSSE, Nicolas CAUSSE, Laura GANSEMAN, Catherine AURIOL, Sabine GORSSE, Pierre MONTENEGRO.

Excusé ayant donné pouvoir : Mathieu LAFON à Christophe MAURIES.

Absents et excusés: Julien AMAILRIC, Hélène VA, Thierry ZANARDO.

Date de la convocation : 27/06/2023 Date d'affichage : 27/06/2023

Laura GANSEMAN est nommée secrétaire de séance.

## <u>OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX A L'EGLISE SAINT-HILAIRE ET MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT</u>

Monsieur le Maire rappelle que différents travaux de restauration et de préservation sont à effectuer sur l'église St Hilaire.

Ces travaux englobent : la réfection de la toiture, la mise en place de tirants, la réfection des planchers du clocher, la gestion des problèmes d'humidité, le nettoyage des façades et des toitures, la rénovation de la cloche principale et la mise en lumière de l'édifice.

Après consultation de plusieurs entreprises, le coût des travaux est estimé à 79 703.13 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du conseil Départemental au titre du FDT sur l'enveloppe triennale 2021-2023, d'une autre subvention auprès du Conseil Régional au titre du Fonds Régional d'Investissement (FRI).

La subvention demandée en 2022 et reconduite en 2023 auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) n'a pas été accordée.

Il invite le Conseil à délibérer en fonction de ces nouveaux éléments sur le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût total opération : 79 703.13 € HT

Département (FDT) : 23 910.94 € (30%)
 Région (FRI) : 21 000 ,00 € (26.35%)

- Etat (DETR) : 0 € (0%)

## **DELIBERATION N°2023/24**

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023

ID: 081-218100980-20230704-D\_2023\_24-DE

Sous-total aides publiques : 44 910.94 € (56.35%) Autofinancement commune : 34 792.19 € (43.65%)

Le Conseil municipal de la commune de Fréjeville, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

- APPROUVE le projet de travaux sur l'église St Hilaire pour un montant de 79 703.13
   € HT,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté cidessus,
- **SOLLICITE** les subventions correspondantes auprès des partenaires financiers (Département et Région),
- DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme, le Maire, José NUNES.

